

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVII^e siècle

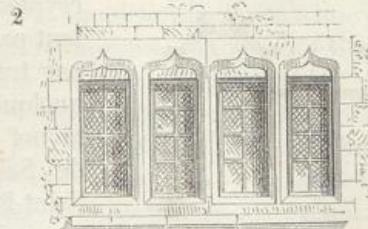
Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1858

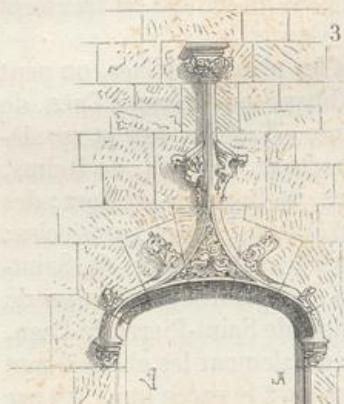
Accoudoir

[urn:nbn:de:hbz:466:1-79991](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-79991)

déagent, sont plus accentuées (2) ; puis, au commencement du xvi^e siècle,



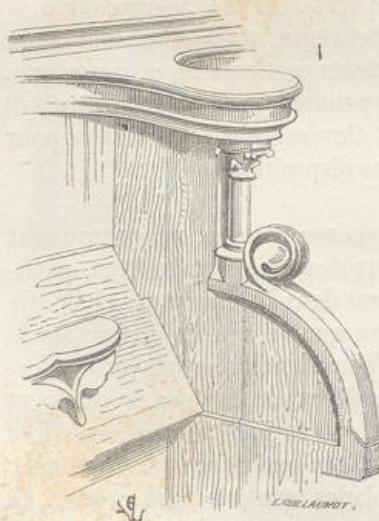
prennent une grande importance (3), et accompagnent presque toujours les couronnements des portes, les arcatures, décorent les sommets des lucarnes de pierre, se retrouvent dans les plus menus détails des galeries, des balustrades, des pinacles, des clochetons.



Cette courbe se trouve appliquée indifféremment aux linteaux de pierre ou de bois, dans l'architecture domestique.

ACCOUDOIR, s. m. C'est le nom que l'on donne à la séparation des

stalles, et qui permet aux personnes assises de s'accouder lorsque les *miséricordes* sont relevées (voy. STALLES). Les accoudoirs des stalles sont toujours élargis à leur extrémité en forme de spatule, pour permettre aux personnes assises dans deux stalles voisines de s'accouder sans se gêner réciproquement (1). Les accoudoirs sont souvent supportés, soit par des



animaux, des têtes, des figures, ou par des colonnettes (2). On voit encore

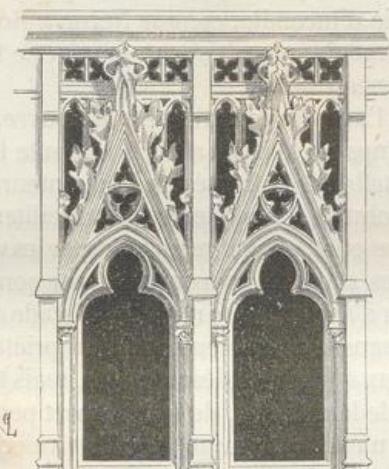
de beaux accoudoirs dans les stalles de la cathédrale de Poitiers, des églises de Notre-Dame-de-la-Roche, de Saulieu, XIII^e siècle ; dans celles des églises de Bamberg, d'Anellau, de l'abbaye de Chaise-Dieu, de Saint-Géron de Cologne, XIV^e siècle ; de Flavigny, de Gassicourt, de Simorre, XV^e siècle ; des cathédrales d'Alby, d'Auch, d'Amiens ; des églises de Saint-Bertrand de Comminges, de Montréal (Yonne), de Saint-Denis en France, provenant du château de Gaillon, XVI^e siècle.

AGRAFE, s. f. C'est un morceau de fer ou de bronze qui sert à relier ensemble deux pierres (voyez CHAÎNAGE).

AIGUILLE, s. f. On donne souvent ce nom à la terminaison pyramidale d'un clocher ou d'un clocheton, lorsqu'elle est fort aiguë ; on désigne aussi par aiguille l'extrémité du poinçon d'une charpente qui perce le comble et se décore d'ornements de plomb (voy. FLECHE, POINÇON).

ALBATRE, s. m. Cette matière a été fréquemment employée dans le moyen âge, du milieu du XIII^e siècle au XVI^e, pour faire des statues de tombeaux et souvent même les bas-reliefs décorant ces tombeaux, des ornements découpés se détachant sur du marbre noir (1), et des retables, vers la fin du XV^e siècle.

L'exemple que nous donnons ici provient des magasins de Saint-Denis. Il existe, dans la cathédrale de Narbonne, une statue de la sainte Vierge, plus grande que nature, en albâtre oriental, du XIV^e siècle, qui est un véritable chef-d'œuvre. Les belles statues d'albâtre de cette époque, en France, ne sont pas rares ; malheureusement cette matière ne résiste pas à l'humidité.



Au Louvre, dans le Musée des monuments français, dans l'église de Saint-Denis, on rencontre de belles statues d'albâtre provenant de tombeaux. Les artistes du moyen âge polissaient toujours l'albâtre lorsqu'ils l'employaient pour la statuaire, mais à des degrés différents. Ainsi, souvent les nus sont laissés à peu près mats et les draperies polies ; quelquefois c'est le contraire qui a lieu. Souvent aussi on dorait et on peignait la statuaire en albâtre, par parties, en laissant aux nus la couleur naturelle. Le Musée de Toulouse renferme de belles statues d'albâtre arrachées à des tombeaux ; il en a une surtout d'un archevêque de Narbonne, en albâtre gris, de la fin du XIV^e siècle, qui est d'une grande beauté ; la table sur laquelle repose cette figure était incrustée d'ornements de métal, probablement de